



PRÉFÈTE DE LA MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction de la coordination
des politiques publiques et de l'appui territorial**
Bureau de la coordination interministérielle
et des politiques publiques

COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL (CDAC)

Ordre du jour de la séance du 23 mars 2023

9h30 – dossier examiné : Extension d'un ensemble commercial par la création d'un bâti drive, d'une surface de vente de 2 863 m², en extension d'un magasin BRICOMARCHÉ, d'une surface actuelle de vente de 2 712 m², installé parc d'activités de la Mission à Ernée.

Description du projet :

En application de l'article L. 752-1 du code du commerce, la SCI MAJA, sise parc d'activités de la Mission à Ernée, propriétaire de l'ensemble immobilier cadastré section AS sous les numéros 184, 186, 188, 195, 201 et 265 sur la commune d'Ernée, a déposé en mairie d'Ernée le 18 janvier 2023 une demande de permis de construire (PC n° 053 096 23 M0004) valant autorisation d'exploitation commerciale, portant sur l'extension d'un ensemble commercial par l'extension d'un magasin exploité sous l enseigne BRICOMARCHÉ, d'une surface commerciale actuelle de 2 712 m² pour atteindre une surface future de 5 575 m², situé parc d'activités de la Mission à Ernée.

Cette demande, **enregistrée** par le secrétariat de la CDAC sous le **numéro 2023-01** à la date du **24 janvier 2023**, sera examinée par la commission le 23 mars 2023.